

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET  
DES VALLEES DU HAUT-BERN  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

---

**SÉANCE DU 31 JANVIER 2017**

---

Etaient Présents, 59 titulaires, 3 suppléantes, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maïlys DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

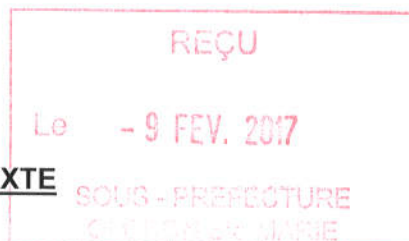
<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maïté POTIN	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
	Marthe CLOT	suppléante de Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de Pierre ARTIGUET

Excusés : Joseph LEES, Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES,

**RAPPORT N° 170131-08-ADM**

**APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE  
DE L'AÉROPORT PAU-PYRÉNÉES**



M. KELLER expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°64-2016-07-22-008 du 22 juillet 2016 portant création de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées,

Vu la délibération du Comité Syndical de l'Aéroport Pau Pyrénées en date du 7 décembre 2016 relative à une proposition de modification statutaire visant à prendre en considération la recomposition des périmètres des EPCI à fiscalité propre, dans le cadre de la Loi NOTRe et du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,

Considérant que les statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées prévoient que le nombre de membres au sein du Comité syndical est porté à un (1) membre titulaire et un (1) membre suppléant pour la Communauté de Communes, et, qu'à cet effet, notre collectivité a désigné dans sa séance du 18 janvier 2017 M. Daniel LACRAMPE, Délégué Titulaire et Mme Élisabeth MÉDARD, Déléguée Suppléante, pour les représenter au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau-Pyrénées,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes propose à l'Assemblée délibérante d'approuver les modifications statutaires proposées par le Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées et joints en annexe.

Ouï cet exposé,

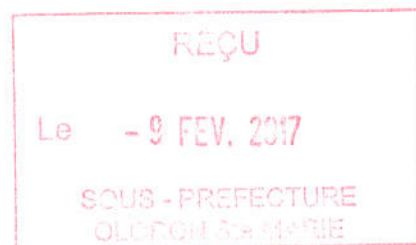
#### Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la modification des statuts du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées,
- **CHARGE** Monsieur le Président de la transmission de cette délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques et à Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport Pau Pyrénées.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2017

Suivent les signatures

Affiché le 09.02.17



Le Président



Daniel LACRAMPE